



GARANTIE LIMITÉE DU FABRICANT

Yardney Water Management Systems, Inc. (Yardney) garantit que ses systèmes de filtration (Produit) avec des surfaces intérieures non revêtues seront exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant une période de 3 ans à compter de la date d'expédition. Les produits avec 3M Scotchkote® 134 sur les surfaces intérieures doivent être exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant une période de 5 ans à compter de la date d'expédition. L'obligation de Yardney en vertu de cette garantie ne s'étendra qu'à l'acheteur d'origine et sera limitée uniquement au coût de réparation ou de remplacement (au choix de Yardney) de tout produit qui, après examen par Yardney, s'avère être défectueux de fabrication. Cette garantie est expressément conditionnée à une installation et une application correctes du produit de la manière recommandée par Yardney, laquelle installation et application est la responsabilité de l'acheteur.

LA RESPONSABILITÉ DE YARDNEY EST LIMITÉE EXCLUSIVEMENT AU RECOURS FOURNI PAR CETTE GARANTIE, QUI REMPLACERA TOUT AUTRE RECOURS DISPONIBLE EN VERTU DE LA LOI APPLICABLE.

Une notification écrite d'une réclamation en vertu de cette garantie doit être reçue par le service clientèle de Yardney au 6666 Box Springs Boulevard, Riverside, Californie 92507, dans les 30 jours suivant l'apparition du défaut revendiqué. Cette notification doit fournir toutes les informations pertinentes concernant la réclamation. Yardney informera ensuite l'acheteur du point de service auquel le produit doit être envoyé, expédition prépayée, pour réparation ou remplacement.

Cette garantie ne s'appliquera pas aux : (a) dommages au produit dus à un accident, une usure normale, une mauvaise utilisation, un abus, une négligence, une abrasion, une utilisation ou une application inappropriée (y compris une attaque chimique et/ou une corrosion) ou un entretien inapproprié ; (b) peintures, revêtements, finitions, pièces en caoutchouc ou tamis; (c) des produits modifiés ou réparés par un service autre que le service clientèle de Yardney ou un représentant de service autorisé ; ou (d) des composants ou des sous-systèmes garantis séparément par leurs fabricants respectifs. Tous les composants électriques fabriqués par des tiers sont couverts par les garanties des fabricants respectifs.

Yardney ne sera pas responsable des dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter : la perte de végétation, le coût de l'équipement ou des services de remplacement pendant les périodes de dysfonctionnement ou de non-utilisation résultante, les dommages matériels, la perte de temps de production ou les blessures corporelles résultant de négligence ou mauvaise application des installateurs.

YARDNEY N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE QUE CE QUI PRÉCÈDE, QUI REMPLACE TOUTES LES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER À TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER.

Aucune cause d'action ou réclamation ne peut être invoquée à moins qu'elle ne soit couverte par la garantie limitée du fabricant décrite dans la présente et qu'une action soit engagée dans un délai d'un mois après que le défaut du produit en cause est, ou avec l'exercice d'un soin raisonnable aurait pu être connu.

Continued

www.yardneyfilters.com



PROCÉDURE DE GARANTIE

La procédure de garantie limitée de Yardney est conçue pour réduire les tracas administratifs tout en continuant à souligner l'engagement de Yardney à produire des produits de qualité. Notre garantie est également conçue pour garantir aux clients que Yardney représente et assure le contrôle de la qualité de nos produits et processus de fabrication.

MARCHANDISE RETOURNÉE:

Afin de mettre en œuvre correctement cette procédure de garantie limitée, nous exigeons que toutes les marchandises retournées aient un numéro d'autorisation de retour de marchandise (RMA) pour assurer un suivi correct de la marchandise. Pour recevoir un numéro RMA, le revendeur/distributeur Yardney agréé doit appeler notre service client pour l'émettre. Une fois émis, le numéro RMA doit être inscrit à l'extérieur de la boîte avant l'expédition à Yardney. Tous les articles doivent être prépayés et Yardney ne remboursera aucun frais de transport et/ou de manutention du matériel d'expédition. Yardney réparera ou remplacera à sa discrétion, sans frais, toutes les pièces présentant des défauts de fabrication d'origine.

LIGNES DIRECTRICES GÉNÉRALES DE GARANTIE LIMITÉE:

Comme pour toutes nos garanties limitées, les défauts incluent uniquement les défauts de fabrication d'origine et n'incluent pas les dommages accidentels pendant le transport, l'entreposage du distributeur ou par l'installateur ou l'utilisateur final. Cela n'inclut pas les abus ou le vandalisme.

Yardney réparera ou remplacera le produit défectueux, ce qui signifie:

1. La marchandise retournée peut être réparée dans un état opérationnel et renvoyée au revendeur/distributeur pour être renvoyée à l'utilisateur final.
2. Qu'un remplaçant peut être neuf ou remis à neuf.
3. Ce Yardney détermine la résolution appropriée.

À titre indicatif, voici quelques exemples et situations dans lesquels le produit n'est pas couvert par la garantie limitée de Yardney:

- Application incorrecte
- Installation incorrecte
- Abus ou mauvaise manipulation des produits
- Modification du produit
- Accident
- Réparations de produits autres que Yardney
- Attaque chimique et/ou corrosion

La garantie limitée Yardney, telle qu'imprimée dans la documentation sur les produits Yardney, est la seule garantie client étendue à ses clients commerciaux. Il s'agit de la seule garantie limitée offerte à ses clients et aucun employé ou agent de la société n'est autorisé à modifier ladite garantie limitée de quelque façon que ce soit. Veuillez consulter la garantie limitée du fabricant des systèmes de filtration d'irrigation Yardney pour obtenir des détails spécifiques sur la garantie limitée.

Bureau: 951.656.6716
Toll-Free: 800.854.4788
Fax: 951.656.3867
info@yardneyfilters.com

www.yardneyfilters.com